



Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2019

Franck Riester, ministre de la Culture, annonce les lauréats de la huitième édition du prix annuel *Patrimoines pour tous*

Créé en 2011 dans le cadre de la politique de démocratisation culturelle menée par le ministère de la Culture, le prix *Patrimoines pour tous* distingue une démarche remarquable en matière d'accessibilité généralisée pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental.

Ce prix annuel permet de récompenser des établissements patrimoniaux nationaux ou relevant des collectivités territoriales qui ont mis en place une politique d'accessibilité généralisée de qualité et ayant valeur d'exemple en faveur des personnes en situation de handicap. Il valorise les réalisations les plus novatrices dans le domaine des offres culturelles tournées vers une plus grande autonomie des personnes handicapées, et met en perspective l'ambition de l'accessibilité universelle.

Le jury, réuni en novembre dernier, a décidé du palmarès suivant :

• **Premier prix : MuséoParc d'Alésia à Alise-Sainte-Reine**

La candidature du MuséoParc d'Alésia a fait l'unanimité par sa très grande qualité. Ce centre d'interprétation inauguré en 2012 a intégré dès sa conception et à toutes les étapes de son projet l'ambition de l'accessibilité universelle. La chaîne de déplacement offre une continuité sans faille dès les abords du site tandis que l'offre culturelle et le large panel des outils de médiation témoignent du souci constant de l'inclusion des visiteurs en situation de handicap et de la volonté des équipes de favoriser leur autonomie.

Le MuséoParc a obtenu la marque d'État « Tourisme et Handicap » en juin 2018 pour les quatre types de handicap : auditif, mental, moteur et visuel. Il a su en outre se doter d'un site internet parfaitement flexible et accessible qui participe lui aussi d'une démarche exemplaire.

• **Deuxième prix ex aequo : musée Crozatier au Puy-en-Velay et musée Granet à Aix-en-Provence**

Le musée Crozatier a rouvert ses portes au public en juillet 2018, après sept ans de fermeture et des travaux de réhabilitation de grande ampleur. Le jury a salué tout particulièrement le fait que l'autonomie de la visite soit de manière effective le point

central d'un nouveau parcours muséal simplifié. Il a aussi été sensible au nouveau projet scientifique et culturel du musée qui relève en tous points d'une démarche inclusive appuyée par des outils de médiation destinés à tous.

Le musée Granet a mis à profit une phase de travaux et de restructuration de grande ampleur pour améliorer de manière remarquable son dispositif d'accessibilité. Le jury n'a pas manqué de faire le parallèle entre ce dossier et celui du MuséoParc d'Alésia. Tous deux ont en effet parfaitement intégré la notion de service tout au long d'un parcours de visite garantissant la chaîne de déplacement. Le musée Granet déploie lui aussi une politique inclusive pour tous.

• **Troisième prix : Archives départementales des Deux-Sèvres**

Le jury s'est félicité de la candidature d'un centre d'Archives départementales bien que la comparaison avec les propositions muséales soit complexe. Les Archives constituent des lieux de citoyenneté où tous les publics peuvent se retrouver. Leur réseau territorial est en soi un levier important de développement des publics et un atout évident quant aux politiques d'accessibilité généralisée.

Les Archives départementales des Deux-Sèvres font elles aussi du concept de « chaîne d'accessibilité » le fil conducteur de leur projet et intègrent concrètement l'idée que l'accessibilité généralisée est consubstantielle à l'autonomie du visiteur-lecteur.

• **Mention spéciale : Mucem**

Le Mucem se voit décerner une mention spéciale. Forte d'un dossier riche et rigoureux, à l'image de la politique très aboutie du musée en matière d'accessibilité généralisée, la candidature du Mucem a fait l'unanimité du jury.

Les enjeux de l'accessibilité sont inscrits dans les objectifs de ce musée national ouvert au public depuis 2013. Ces questions ont été prises en compte dès la conception de l'établissement et demeurent au centre des préoccupations de toute l'équipe.

Le Mucem a obtenu la marque d'Etat « Tourisme et Handicap » pour les quatre familles de handicap en juillet 2014, soit un an après son ouverture, et il fait partie en 2018 des trois lauréats des 4^e trophées du Tourisme accessible dans la catégorie « Lieux de visite ».

Le prix *Patrimoines pour tous* s'inscrit pleinement dans la lutte conduite par le ministère de la Culture contre toutes les formes de discrimination. *Patrimoines pour tous* est en outre un outil important au service des orientations définies par le Comité Interministériel du Handicap présidé par le Premier ministre.

Depuis sa création en 2011, le prix *Patrimoines pour tous* a distingué 35 établissements patrimoniaux.

Composition du jury :

- Jean-Michel Loyer-Hascoët : Directeur général des patrimoines par intérim
- Emmanuelle Lallement : Cheffe du Département de la politique des publics
- Franck Guillaumet : Chargé de mission développement des publics "Musées du XXI^e siècle" au Département de la politique des publics
- Brigitte Thorin : Déléguée ministérielle à l'accessibilité
- Luc Thulliez : Chargé de mission accessibilité, sécurité. DGE - Sous-direction du Tourisme

- Annette Masson : Présidente Association « Tourisme et Handicap »
- Danielle Depaux : Présidente Ile-de-France – UNAPEI (Union Nationale des Associations de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales)
- Olivier Paradis : Président Association « Braille & Culture »
- Roger Chatelard : Président départemental et Trésorier Général Fédération APAJH
- Claire Dupuy : Déléguée générale UNISDA
- Bénédicte Rolland-Villemot : Service des Musées de France, bureau des réseaux territoriaux
- Brigitte Guigueno : Service interministériel des archives de France
- Philippe Cieren : Chef du service de l'Inspection des patrimoines
- Marie-José Doubroff : Bureau de l'ingénierie et de l'expertise technique, sous-direction de monuments historiques et des espaces protégés (en représentation de Jean-François Delhay)
- Sandrine Sophys-Veret : Chargée de mission Culture Handicap, SCPCI / DEDAC / Secrétariat Général

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC